

Domaine : Langues et civilisations étrangères - Interculturalité - **Thématique(s) :** Langues étrangères appliqués

DIPLÔMES NATIONAUX

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Durée de la formation : 6 semestres

Dates : Voir le calendrier

Lieu : Centre universitaire Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes
75017 Paris

Tarif : Voir ci-dessous

Modalité : Présentiel

CPF : Éligible

ECTS : 180

Formation : Diplômante

Le coût de cette formation diplômante est basé sur les revenus de chaque stagiaire. Veuillez consulter la grille tarifaire en bas de cette fiche formation.

OBJECTIFS

- Acquérir une culture approfondie des pays de la langue choisie et de solides compétences en matière de traduction spécialisée et d'expression.
- Ouvrir les étudiants à l'économie, à la gestion et au droit appliqués au monde de l'entreprise et à la pratique de l'argumentation.

COMPÉTENCES VISÉES

Les savoirs spécifiques de commerce international :

- Connaissance du cadre juridique et institutionnel du commerce international.
- Gestion de l'entreprise.
- Marketing.
- Management interculturel.

Les savoir-faire spécifiques :

- Réalisation d'études de cas de stratégie d'entreprise.
- Négociation commerciale : techniques d'écoute et d'argumentation au service de la vente.
- Communication en français et en langues étrangères spécialisées dans les affaires internationales : compréhension et communication orales.
- Traduction de textes.
- Rédaction de rapports d'analyse et de notes de synthèse.
- Capacité à exposer publiquement une réflexion argumentée et à intervenir dans un débat.
- Représentation de l'entreprise à l'étranger.

Les savoir-faire transversaux :

- Analyse et synthèse de données.
- Informatique.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La Licence en Langues Étrangères Appliquées s'adresse à des étudiants qui s'intéressent aux langues et souhaitent s'orienter vers un métier à l'international, en entreprise ou en administration.

Elle exige un bon niveau en langues et en expression écrite et orale.

CONTACT

☎ 01 40 46 26 72

✉ lettres-ftlv-fpc@sorbonne-universite.fr

PROGRAMME

Pour accéder au programme de la formation « LICENCE Langues étrangères appliquées », veuillez vous rendre sur le site institutionnel de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et consulter la documentation pédagogique en lien avec le diplôme (Accueil > Faculté > Unités de formation et de recherche > UFR de Langues étrangères appliquées (LEA)).

Vous pouvez également vous référer au catalogue en ligne de l'offre de formation de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.

MÉTHODES

Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

ODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de contrôle des connaissances sont votées pour une année universitaire. En Licence, elles sont appréciées selon trois modes d'évaluation :

- Le Contrôle Continu Intégral (CCI)
 - Le Contrôle Mixte (CM)
 - Le Contrôle Terminal (CT)
-

DÉBOUCHÉS

Ce diplôme de licence a pour vocation privilégiée la poursuite d'études en Master ou en école. La licence de LEA est à vocation professionnelle. Elle ne conduit pas, en principe, aux carrières de l'enseignement.

Le titulaire de ce diplôme peut, après des études complémentaires, accéder aux métiers suivants :

- Métiers de l'entreprise : (management, marketing, logistique, gestion, audit, conduite de projets auprès d'entreprises publiques, privées...).
- Métiers du tourisme.
- Métiers de l'interprétation et de la traduction.
- Métiers du journalisme.
- Métiers du commerce international.
- Carrières au sein des administrations nationales et européennes (Ministère des affaires étrangères, organisations internationales auprès de l'Union européenne...).

Exemples d'employeurs :

- Organismes de recherche.
 - Cabinets d'étude.
 - Bureaux d'études et d'ingénierie ainsi que toutes entreprises commerciales, industrielles et de services (directions études, gestion et administration, marketing, logistique).
 - Toutes organisations d'intérêt général : associations, ONG, fondations (directions études, gestion et administration, marketing, logistique).
 - Ministères, établissements publics et collectivités territoriales (directions études, gestion et administration, marketing, logistique).
-

LES + DE LA FORMATION

La Licence en Langues Étrangères Appliquées de Sorbonne Université se distingue par un large éventail de langues, la possibilité de choisir une combinaison de langues hors anglais et de suivre des matières appliquées telles que l'économie et le droit dès la première année d'études.

Les langues enseignées : allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, italien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, suédois, russe, serbe-croate-bosniaque, tchèque.

Les langues suivantes sont aussi enseignées au niveau débutant : danois, néerlandais, norvégien, polonais, suédois, serbe-croate-bosniaque, tchèque.

Pour les autres langues, les niveaux de langue pré-requis (correspondant au cadre européen commun de référence pour les langues) sont : B2 pour l'allemand, B2 pour l'anglais, B2 pour l'arabe, B2 pour l'espagnol, B2 pour l'italien, B2 pour le portugais, B1 pour le russe et A2 pour le chinois.

Il n'est pas possible de choisir 2 langues au niveau débutant.

L'anglais n'est pas obligatoire.
